

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DU JURA
 4, RUE DU CURE MARION - BP.356 - 39015 LONS LE SAUNIER
SERVICE AMENAGEMENT ET URBANISME
 pour demeurer annexé à la commune de ce jour
 LONS LE SAUNIER, le 13/03/2015
 LE PRÉFET
 et son adjoint
 Le Directeur
 Jean CAGNE

LONS LE SAUNIER

DELIMITATION DES ZONES A RISQUES NATURELS
 R.III.3 DU CODE DE L'URBANISME

2) PLAN DE ZONAGE DES RISQUES
 au 1/5 000

Bureau de Recherches sur le Développement Agricole
 39250 NOZÉROY

LEGENDE

- ZONE 1** Secteur de risque majeur, construction interdite.
- ZONE 2** Secteur de risque réalisable, construction soumise à une étude géotechnique.
- ZONE 3** Secteur de risque négligeable, construction autorisée mais pouvant ponctuellement nécessiter un avis géotechnique.

